

**COMPTE GÉNÉRAL**

DE

**L'ADMINISTRATION DES FINANCES,**

**RENDU POUR L'ANNEE 1830**

PAR

*Le Ministre des Finances.*

2

# SITUATION

## des Recettes en Dépenses

EFFECTUÉES

*du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 1830,*

SUR L'EXERCICE 1830 ET ANTÉRIEURS.

*des Recettes et Dépenses effectives***RECE**

<b>ETAT N° 1.</b>	CONTRIBUTIONS DIRECTES.	Contributions directes. <sup>1</sup> . . . . .
		Douanes. . . . .
		Accises. . . . .
		Droits d'entrée et de sortie et des accises antérieurs
		Fonds déposés. . . . .
	ENREGISTREMENT. . . . .	Recettes concernant les droits. . . . .
		Recettes diverses de l'État. . . . .
		Recettes ayant une destination spéciale. . . . .
	POSTES. . . . .	Produit des postes. . . . .
	GARANTIE. . . . .	Droits principaux. . . . .
		Amendes. . . . .
		10 p. cent d'additionnel. . . . .

# FINON

4

*du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 1830*

DES.			TOTAUX	
			DE LA RECETTE.	DE LA DÉPENSE.
	0,695,548	42		
	2,501,764	77		
	8,097,382	06 <sup>5</sup>		
13.	652	64		
	239,940	79 <sup>5</sup>		
			20,535,288	69
	5,284,789	47 <sup>5</sup>		
	161,397	07 <sup>5</sup>		
	831,811	57		
			6,277,998	12
	693,421	68 <sup>5</sup>		
			693,421	68 <sup>5</sup>
	43,025	30		
	304	65		
	3,837	10		
			47,167	05
A REPORTER . . .			27,553,875	54 <sup>5</sup>

# SUITE DE

## *des Recettes et Dépenses effectuées*

### DEPEN

ETAT N <sup>o</sup> 2.	CONTRIBUTIONS DIRECTES.	Verseemens. . . . .
		Dépenses affectées sur le principal et les additionnels
		» à régulariser sur les budgets. . . . .
	ENREGISTREMENT. . . . .	» pour objets fixes. . . . .
		Verseemens. . . . .
		Restitutions de droits. . . . .
	POSTES. . . . .	Dépenses à régulariser sur les budgets. . . . .
		» pour objets fixes. . . . .
		Verseemens. . . . .
	GARANTIE. . . . .	Dépenses pour objets fixes. . . . .
		Verseemens. . . . .
		Dépenses à régulariser. . . . .
	» pour objets fixes. . . . .	

# LA SITUATION

*du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 1830.*

**SES.**

**TOTAUX**

		DE LA RECETTE.		DE LA DÉPENSE.	
	REPORT. . . . .	27,553,875	54 <sup>5</sup>	"	"
	16,303,142 74 <sup>5</sup>				
des impôts.	100,775 66				
	1,500,288 70				
	1,006,991 17				
	5,554,457 10			18,911,198	27 <sup>5</sup>
	44,628 20				
	480,080 59 <sup>5</sup>				
	79,502 52				
	628,534 09			6,158,068	41 <sup>5</sup>
	34,228 66				
	44,078 08			662,762	75
	1,991 68 <sup>5</sup>				
	" "				
				46,069	76 <sup>5</sup>
<b>SOLDE AU 30 SEPTEMBRE 1830.</b>				1,775,176	34
		27,553,875	54 <sup>5</sup>	27,553,875	54 <sup>5</sup>

## DES RECETTES EFFECTUÉ

du 1<sup>er</sup> janvier au

PROVINCES.	CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.							RECETTES CONCERNANT LES DOUANES
	CONTRIBUTIONS directes.	DOUANES.	ACCISES.	DOUANES antérieures à 1823.	FONDS DÉPOSÉS.	TOTAL.		
BRABANT. . . . .	1,4 4644 96	101,167 67	1,655,985 77	» » »	26,114 07	3,227,912 47	1,043,93	
LIMBOURG. . . . .	» » »	» » »	» » »	» » »	» » »	» » »	208,66	
LIÈGE. . . . .	772,115 95 <sup>s</sup>	115,878 29	751,172 86 <sup>s</sup>	» » »	21,058 16	1,660,225 27	488,63	
FLANDRE ORIENTALE.	2,274,205 69 <sup>s</sup>	75,326 77	1,631,738 24	652 64	36,130 92	4,019,054 26 <sup>s</sup>	906,07	
FLANDRE OCCIDENT.	1,703,007 93	460,993 60 <sup>s</sup>	960,329 14	» » »	41,482 42 <sup>s</sup>	3,165,813 00	606,03	
HAINAUT. . . . .	1,327,361 83 <sup>s</sup>	499,672 05 <sup>s</sup>	1,146,233 16	» » »	56,073 46 <sup>s</sup>	3,029,340 51 <sup>s</sup>	770,12	
NAMUR. . . . .	457,526 99	85,100 72 <sup>s</sup>	369,356 67 <sup>s</sup>	» » »	11,400 85	921,385 24	271,29	
ANVERS. . . . .	1,241,166 11	1,025,629 98	1,273,930 13 <sup>s</sup>	» » »	28,083 19	3,568,809 41 <sup>s</sup>	751,94	
LUXEMBOURG. . . . .	475,518 94 <sup>s</sup>	137,995 67 <sup>s</sup>	309,636 18	» » »	19,597 71 <sup>s</sup>	942,748 51 <sup>s</sup>	235,05	
<b>TOTAUX. . . . .</b>	<b>9,695,548 42</b>	<b>2,501,764 77</b>	<b>8,097,382 06<sup>s</sup></b>	<b>652 64</b>	<b>239,940 79<sup>s</sup></b>	<b>20,535,288 69</b>	<b>5,284,78</b>	

# GÉNÉRAL

## SUR LES DIVERS PRODUITS

30 septembre 1830.

ENREGISTREMENT.			PRODUIT des POSTES.	GARANTIE.				TOTAL GÉNÉRAL.
RECETTES diverses DE L'ÉTAT.	FONDS ayant une destination spéciale.	TOTAL.		DROITS PRINCIPAUX.	AMENDES.	10 p. o/o. D'ADDITIONNEL.	TOTAL.	
26,912 87 <sup>s</sup>	140,659 20	1,211,502 25	188,176 34	43,025 30	304 65	3,827 10	47,167 05	4,674,758 11
8,981 80 <sup>s</sup>	36,600 62	254,242 78 <sup>s</sup>	14,070 71	" " "	" " "	" " "	" " "	268,313 49 <sup>s</sup>
16,484 81 <sup>s</sup>	68,824 10 <sup>s</sup>	673,946 31 <sup>s</sup>	82,495 42	" " "	" " "	" " "	" " "	2,316,667 00 <sup>s</sup>
24,772 30 <sup>s</sup>	110,001 75	1,070,849 94	89,264 95	" " "	" " "	" " "	" " "	5,179,169 15 <sup>s</sup>
20,708 61	101,586 47	728,416 51	57,585 59 <sup>s</sup>	" " "	" " "	" " "	" " "	3,951,815 10 <sup>s</sup>
27,641 76 <sup>s</sup>	168,225 36 <sup>s</sup>	965,989 02	74,935 10	" " "	" " "	" " "	" " "	4,070,264 63 <sup>s</sup>
12,128 80 <sup>s</sup>	59,413 45 <sup>s</sup>	312,839 22 <sup>s</sup>	24,177 26	" " "	" " "	" " "	" " "	1,288,401 72 <sup>s</sup>
16,345 76	92,327 08 <sup>s</sup>	863,617 94	148,784 53	" " "	" " "	" " "	" " "	4,581,211 88 <sup>s</sup>
7,330 30 <sup>s</sup>	24,173 62	266,594 13 <sup>s</sup>	13,931 78	" " "	" " "	" " "	" " "	1,223,274 43
161,397 07 <sup>s</sup>	831,811 57	6,277,998 12	693,421 68 <sup>s</sup>	43,025 30	304 65	3,837 10	47,167 05	27,553,875 54 <sup>s</sup>

## DES DÉPENSES RENSEIGNÉES DAN

Du 1<sup>er</sup> janvier

PROVINCES.	CONTRIBUTIONS DIRECTES.						ENREGISTRÉES.		
	RECÉPISSÉS de versemens.	DÉPENSES affectées sur la contribution.	DÉPENSES à régulariser.	TRAITEMENS fixes.	TOTAL de la dépense.	RECÉPISSÉS de versemens.	RESTITUTIONS de droits.	DÉPENSES à régulariser.	
BRABANT. . . . .	2,686,962 24	11,999 55	91,304 99	158,578 68 <sup>s</sup>	2,948,815 46 <sup>s</sup>	1,013,202 26 <sup>s</sup>	6,595 78 <sup>s</sup>	85,627	
LIMBOURG. . . . .	» » »	» » »	» » »	» » »	» » »	226,686 30 <sup>s</sup>	1,819 83 <sup>s</sup>	19,503	
LIÈGE. . . . .	1,288,238 08	3,734 97	131,644 49	91,431 02 <sup>s</sup>	1,515,048 56 <sup>s</sup>	503,876 39 <sup>s</sup>	2,782 90	51,164	
FLANDRE ORIENT	3,434,997 10 <sup>s</sup>	40,572 72 <sup>s</sup>	110,064 17 <sup>s</sup>	148,122 67 <sup>s</sup>	3,733,756 68	966,704 16 <sup>s</sup>	4,930 27 <sup>s</sup>	72,911	
FLANDRE OCCID. .	2,435,545 22 <sup>s</sup>	23,867 97	252,049 33 <sup>s</sup>	134,062 77	2,845,525 30	651,626 30	4,123 87	60,021	
HAINAUT. . . . .	2,226,392 09 <sup>s</sup>	3,174 16	371,786 76	168,896 43 <sup>s</sup>	2,770,249 45	872,812 24	7,901 84	74,131	
NAMUR. . . . .	640,861 44	2,967 91	136,707 42 <sup>s</sup>	78,343 91	858,880 68 <sup>s</sup>	295,159 95 <sup>s</sup>	8,369 79	33,802	
ANVERS. . . . .	3,116,810 05 <sup>s</sup>	11,458 37 <sup>s</sup>	111,867 44 <sup>s</sup>	127,555 67	3,367,691 54 <sup>s</sup>	788,856 43 <sup>s</sup>	5,968 42	58,657	
LUXEMBOURG. . .	473,336 50 <sup>s</sup>	3,000 »	294,864 08	100,000 »	871,200 58 <sup>s</sup>	235,532 98	2,135 48 <sup>s</sup>	24,260	
<b>TOTAUX. . . . .</b>	<b>16,303,142 74<sup>s</sup></b>	<b>100,775 66</b>	<b>1,500,288 70</b>	<b>1,006,991 17</b>	<b>18,911,198 27<sup>s</sup></b>	<b>5,554,457 10</b>	<b>41,628 20</b>	<b>480,080</b>	

# GÉNÉRAL

## LES ÉTATS DES DIVERS PRODUITS

au 30 septembre 1830.

GÉNÉRAL.		POSTES.				DROITS DE GARANTIE.				TOTAL
TRAITEMENS	TOTAL	RÉCÉPISSÉS	TRAITEMENS	TOTAL	RÉCÉPISSÉS	DÉPENSES	TOTAL			GÉNÉRAL.
fixes.	de la dépense.	de versemens.	fixes.	de la dépense.	de versemens.	à régulariser.	de la dépense.			
7,155 34 <sup>s</sup>	1,112,580 97 <sup>s</sup>	171,964 64	3,573 95	175,538 59	44,078 08	1,991 68 <sup>s</sup>	46,069 76 <sup>s</sup>			4,283,034 79 <sup>s</sup>
2,943 65	250,953 13	13,054 35 <sup>s</sup>	600 »	13,654 55 <sup>s</sup>	» » »	» » »	» » »			264,607 68 <sup>s</sup>
374 05	558,197 49	77,622 »	1,912 »	79,534 »	» » »	» » »	» » »			2,152,780 05 <sup>s</sup>
» » »	1,044,546 27 <sup>s</sup>	82,612 56	3,579 75	86,192 31	» » »	» » »	» » »			4,864,495 26 <sup>s</sup>
» » »	715,771 34	44,433 88 <sup>s</sup>	10,608 74	55,042 62 <sup>s</sup>	» » »	» » »	» » »			3,616,339 26 <sup>s</sup>
69,029 47 <sup>s</sup>	1,023,876 08 <sup>s</sup>	63,766 06	7,472 15	71,238 21	» » »	» » »	» » »			3,865,363 74 <sup>s</sup>
» » »	337,332 50 <sup>s</sup>	19,119 84	3,334 80	22,454 64	» » »	» » »	» » »			1,218,667 83
» » »	853,481 96 <sup>s</sup>	143,526 75	2,372 18	145,898 93	» » »	» » »	» » »			4,367,072 44
» » »	261,928 65	12,433 80	775 09	13,208 89	» » »	» » »	» » »			1,146,338 12 <sup>s</sup>
79,502 52	6,158,668 41 <sup>s</sup>	628,534 09	34,228 66	662,762 75	44,078 08	1,991 68 <sup>s</sup>	46,069 76 <sup>s</sup>			25,778,699 20 <sup>s</sup>

# SITU

## DU SOLDE EN CAISSE ET EN P COMPTABLE

*à l'époque du*

---

Le solde en caisse et en portefeuille che  
états du mois de septembre 1830, ainsi qu'

A DÉDUIRE. . . . . 1<sup>o</sup> Le montant des récépissés de vers  
ment précédent et transmis à l'appui de  
mois d'octobre, novembre et décembre 183

2<sup>o</sup> Le montant des mandats en circul  
collectifs pour traitemens émis par le Go  
dans les états de recouvremens opérés pe  
l'état ci-après n<sup>o</sup> 3 ). . . . .

A AJOUTER. . . . . Le montant des récépissés de versemen  
Belge, et transmis à l'appui des états du moi  
ci. . . . .

RESTE A DÉDUIRE. . . . .

SOLDE RÉEL AU 30 SEPTEMBRE 1830. .

# FIN

## TEFEUILLE CHEZ LES DIVERS

### DU ROYAUME,

*septembre 1830.*

es différens comptables s'élève, d'après les		
st établi ci-avant à la somme de . . . . .	1,775,176	34
iens effectués dans les caisses du Gouverne-		
tats de recouvremens opérés pendant les		
voir l'état ci-après n° 1 ). . . . .	339,780	75 <sup>s</sup>
on au 30 septembre 1830, résultant d'états		
ernement précédent et portés en dépense		
ant le trimestre d'octobre 1830 ( voir		
. . . . .	224,679	70 <sup>s</sup>
	<hr/>	<hr/>
	564,460	46
ffectués dans les caisses du Gouvernement		
le septembre 1830 ( voir l'état ci-après n° 2 )		
. . . . .	107,654	0 6
	<hr/>	<hr/>
. . . . .		456,806 40
		<hr/>
. . . . .		f. 1,318,369 94
		<hr/>

# ÉTAT DES DE VERSEMENS EFFECTUÉS DANS LES ET TRANSMIS A L'APPUI

*Opérées pendant les mois d'oct*

PROVINCES.	CONTRIBUTIONS DIRECTES.					OCTOBRE.
	OCTOBRE.	NOVEMBRE.	DÉCEMBRE.	SOLDE 1830.	TOTAL.	
BRABANT. . . . .	101,034 86 <sup>5</sup>	5,243 05	31 21	» » »	106,309 12 <sup>5</sup>	1,760 »
LIMBOURG. . . . .	» » »	» » »	» » »	» » »	» » »	» » »
LIÈGE. . . . .	38 92	17	» » »	» » »	55 92	» » »
FLANDRE ORIENT.	1,384 68 <sup>5</sup>	5 10 <sup>5</sup>	324 25 <sup>5</sup>	» » »	1,714 04 <sup>5</sup>	» » »
FLANDRE OCCID. .	» » 95	» » »	» » »	5,832 95	5,833 90	546 96
HAINAUT. . . . .	7,329 50	» » »	» » »	» » »	7,329 50	64 80
NAMUR. . . . .	326 40	» » »	» » »	» » »	326 40	2,598 75
ANVERS. . . . .	117,444 34	62 97 <sup>5</sup>	» » »	» » »	117,507 31 <sup>5</sup>	28,874 24
LUXEMBOURG. . .	294 40	3,348 93	40 95	» » »	3,682 28	5,152 60
<b>TOTAUX. . . . .</b>	<b>227,854 06</b>	<b>8,675 06</b>	<b>396 41<sup>5</sup></b>	<b>5,832 95</b>	<b>242,758 48<sup>5</sup></b>	<b>38,997 35</b>

# RÉCÉPISSÉS

## MAISSES DU GOUVERNEMENT HOLLANDAIS

### DES ÉTATS DES RECETTES

re, novembre et décembre 1830.

ENREGISTREMENT.								POSTES.						TOTAL GÉNÉRAL.		
NOVEMBRE.		DÉCEMBRE.		SOLDE 1830.		TOTAL.		OCTOB. 1830.		NOV. 1830.		TOTAL.				
»	»	»	»	»	»	»	1,760	»	»	»	»	»	»	108,069	12 5	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	55	92	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1,714	04 5	
»	»	»	5	»	»	»	551	96	»	»	»	»	»	6,385	86	
»	»	»	»	»	»	»	64	80	»	»	»	»	»	7,394	30	
»	»	»	»	»	»	2,598	75	5,197	50	»	»	»	»	5,523	90	
35,077	29	»	»	»	»	»	63,951	53	10,500	»	9,613	»	20,113	»	201,571	84 5
»	»	»	»	»	»	»	5,152	60	230	88	»	»	230	88	9,065	76
35,077	29	5	»	2,598	75	76,678	39	10,730	88	9,613	»	20,343	88	339,780	75 5	

# ÉTAT DES

## DE VERSEMENS EFFECTUÉS DANS LI

ET TRAN

*des États mensuel*

PROVINCES.	ETATS DU MOIS DE			
	IMPÔTS DIRECTS.		ENREGISTREMENT	
BRABANT. . . . .	11,953	22 <sup>5</sup>	8,370	»
LIMBOURG. . . . .	»	»	»	»
LIÈGE. . . . .	15,502	10	380	»
FLANDRE ORIENTALE. . . . .	15,604	94 <sup>5</sup>	2,354	»
FLANDRE OCCIDENTALE. . . . .	30,538	39 <sup>5</sup>	1,830	»
HAINAUT. . . . .	»	»	»	»
NAMUR. . . . .	8,603	11 <sup>5</sup>	»	»
ANVERS. . . . .	»	»	»	»
LUXEMBOURG. . . . .	»	»	»	»
	82,201	78	12,934	»

# ÉCÉPISSÉS

## CAISSES DU GOUVERNEMENT BELGE

L'APPUI

*le septembre 1830.*

SEPTEMBRE 1830.				TOTAL.		OBSERVATIONS.
POSTES.		GARANTIE.				
4,407	98	»	»	24,731	20 <sup>5</sup>	
»	»	»	»	»	»	
2,318	»	»	»	18,200	10	
2,503	21	»	»	20,462	15 <sup>5</sup>	
2,889	»	»	»	35,257	39 <sup>5</sup>	
»	»	»	»	»	»	
400	09	»	»	9,003	20 <sup>5</sup>	
»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	
12,518	28	»	»	107,654	06	

EFFECTUÉS SUR ÉTATS COLLECTIFS ÉMIS

*Et dont les Mandats en circulation à l'époque du 30 septembre  
le trimestre*

PROVINCES.	CONTRIBUTIONS DIRECTES.				
	OCTOBRE.	NOVEMBRE.	DÉCEMBRE.	SOLDE 1830.	TOTAL.
BRABANT. . . . .	37,263 07	11,269 22	2,615 55	149 79	51,297 63
LIMBOURG. . . . .	" " "	" " "	" " "	" " "	" " "
LIÈGE. . . . .	12,691 01 5	15,537 32 5	131 55	2,043 51	30,403 40
FLANDRE ORIENTALE. . . . .	10,931 88 5	800 82 5	380 80	" " "	12,113 51
FLANDRE OCCIDENTALE. . . . .	8,449 28 5	649 20	118 65	7,358 34 5	16,575 48
HAINAUT. . . . .	34,383 22	1,525 55	421 46	338 70	36,668 93
NAMUR. . . . .	16,619 71	1,832 62	218 60	" " "	18,670 93
ANVERS. . . . .	10,038 36	9,370 99	393 25	" " "	19,802 60
LUXEMBOURG. . . . .	11,214 79 5	10,643 03 5	3,461 52	2,577 65	27,897 "
<b>TOTAUX. . . . .</b>	<b>141,591 34</b>	<b>51,628 76 5</b>	<b>7,741 38 5</b>	<b>12,467 99 5</b>	<b>213,429 48</b>

# PAIEMENS

## PAR LE GOUVERNEMENT PRÉCÉDENT

830, figurent en dépense dans les divers états de produits pendant l'octobre 1830.

ENREGISTREMENT, OCTOBRE.	POSTES.						TOTAL GÉNÉRAL.
	OCTOBRE.	NOVEMBRE.	DÉCEMBRE.	SOLDE 1830.	TOTAL.		
» » »	» » »	» » »	» » »	1,175 »	1,175 »	52,472 63	
889 23	129 42 5	» » »	» » »	» » »	129 42 5	1,018 65 5	
» » »	» » »	» » »	» » »	1,800 »	1,800 »	32,203 40	
» » »	» » »	112 50	» » »	1,231 05	1,343 55	13,457 06	
» » »	» » »	» » »	» » »	3,529 30	3,529 30	20,104 78	
» » »	62 50	» » »	» » »	» » »	62 50	36,731 43	
» » »	10 »	» » »	1,149 15	» » 30	1,159 45	19,830 38	
» » »	175 »	» » »	175 »	112 50	462 50	20,265 10	
» » »	224 60	» » »	» » »	474 67	699 27	28,596 27	
889 23	601 52 5	112 50	1,324 15	8,322 82	10,360 99 5	224,679 70 5	

Certifié la présente situation conforme aux recettes et dépenses indiquées dans les états de mois fournis par les Gouverneurs des provinces et Directeurs des différentes branches d'administration de recettes pour les neuf premiers mois de 1830.

Bruxelles, le 20 octobre 1832.

L'Administrateur de la Trésorerie générale,  
*Vanherckhove.*

Arrêté par le Ministre des Finances,  
*J. A. Cogen.*

# NOTE EXPLICATIVE

## SUR LE COMPTE 1830 ET ANTERIEURS.

Le Compte rendu par le Ministre des Finances du quatrième trimestre de l'année 1830, présente les opérations relatives à la recette et à l'emploi des deniers publics pendant les mois d'octobre, novembre et décembre 1830 et antérieurs.

Pour établir ce travail, le Ministre des Finances a fait former, au vœu de l'art. 18 de la loi du 30 décembre 1830, n° 43, une situation générale de toutes les recettes opérées sur les divers produits et revenus de l'État, ainsi que des dépenses effectuées à l'époque du 1<sup>er</sup> octobre 1830.

Par ce moyen, on s'est trouvé à même de connaître le solde en caisse chez tous les comptables des deniers publics.

Ce solde se compose des sommes ci-après, savoir :

Chez les Receveurs des Contributions directes, Douanes			
	et Accises . . . . .	f. 1,624,090	41 <sup>5</sup>
»	» de l'Enregistrement. . . . .	119,329	70 <sup>6</sup>
»	» du Droit de Garantie sur les ouvrages en or et argent. . . .	1,097	28 <sup>5</sup>
»	Directeurs des Postes. . . . .	30,658	93 <sup>5</sup>
	Ensemble. . . . .	f. 1,775,176	34

De cette somme il faut déduire :

1<sup>o</sup> Le montant des versements faits dans les caisses du Gouvernement précédent, avant le 1<sup>er</sup> octobre 1830, et dont les récépissés n'étaient point encore admis au Trésor. . . . . f. 339,780 75<sup>5</sup>

2<sup>o</sup> Les mandats des paiemens à faire sur états collectifs pour traitemens de fonctionnaires, émis par le Gouvernement précédent et restant en circulation au 1<sup>er</sup> octobre 1830. . . . . 224,679 70<sup>5</sup>

---

A REPORTER. . . . f. 564,460 46 f. 1,775,176 34

u

REPORT. . . . f. 564,460 46 f. 1,775,176 34

Dont il faut soustraire :

Le montant des versements effectués dans les caisses du Gouvernement actuel dont les récépissés ont été admis à l'appui des états de recettes du mois de septembre 1830. . . . .

107,654 06

456,806 40

de sorte que le solde à l'époque du 1<sup>er</sup> octobre 1830

s'élevait à. . . . . f. 1,318,369 94

Le solde disponible à la Société Générale pour favoriser l'industrie nationale, à Bruxelles, en sa qualité de Caissier général de l'Etat, d'après le Compte courant sommaire transmis par la Direction à l'Administrateur général des finances, s'élevait au 30 septembre 1830, à f. 10,524,501 21<sup>s</sup>

Dont il faut retrancher :

Les dispositions courantes pour mandats émis et autorisations délivrées aux Administrateurs, s'élevant ensemble à . . . . .

6,386,506 50<sup>s</sup>

Solde net disponible. . . . f. 4,137,994 71

mais ce solde appartenant aux deux Gouvernemens, Hollandais et Belge, il faut en distraire les valeurs qui, à la susdite époque, se trouvaient déposées dans les caisses des Agens de la Société dans les provinces septentrionales, et dont le montant, d'après un état de situation, s'élève à . . . . .

2,348,446 »

f. 1,789,548 71

De manière que le Gouvernement actuel pouvait provisoirement disposer, pour les paiemens à faire, tant pour son compte que pour celui des provinces, de la somme de f. 1,789,548 71, qui pouvait encore s'augmenter par les nombreuses annulations à faire sur les dispositions courantes, et par les valeurs déposées à la Société Générale appartenantes à l'Etat, dont il n'est pas fait emploi.

Cette partie du solde étant en litige, et le traité des 24 articles stipulant une liquidation à intervenir entre le Gouvernement précédent et la Société Générale, on ne le porte ici que pour *Mémoire*.

Le Compte présenté offre en tableaux généraux le montant des recettes et des dépenses effectuées pendant les mois d'octobre, novembre et décembre 1830.

Les recettes, appuyées d'états de développemens, se justifient par les états

mensuels formés dans les provinces par les soins des Gouverneurs et par les Directeurs des différentes branches d'administration des revenus publics.

Les dépenses se composent de paiemens faits par forme d'avance, à régulariser ultérieurement (pages 13 et 14), elles ne figurent au Compte que provisoirement, et seront de nouveau constatées en recette, au fur et à mesure de leur régularisation par la Cour des Comptes, laquelle, n'étant pas constituée alors, n'a pu donner son visa que pendant les années 1831 et 1832.

La situation générale du trésor au premier janvier 1831, dont on fait suivre le Compte des recettes et dépenses, présente l'évaluation des revenus et des dépenses appuyés d'états de développemens nécessaires.

Privé des budgets généraux des revenus et dépenses, on a cru pouvoir y suppléer par une évaluation basée sur le montant réel des recettes et des dépenses déjà faites et présumées devoir encore s'effectuer sur cet exercice.

L'évaluation des revenus s'élève à la somme de . . . f. 13,434,655 72

L'évaluation des dépenses à . . . . . f. 13,298,022 23

Il restera conséquemment à la fin de cet exercice un

---

excédent de . . . . . f. 136,633 49

lequel, après l'expiration de la troisième année, sera porté au budget des voies et moyens, comme premier article de recette, à moins que des dépenses imprévues ne viennent augmenter le chiffre de l'évaluation précitée.

La formation de ce Compte a donné lieu à un travail pénible, à cause de la difficulté d'établir le solde en caisse chez les divers comptables des deniers de l'État au 1<sup>er</sup> octobre 1830, époque à laquelle la Trésorerie générale a pris le service financier du Royaume.

Ce solde se compose d'une masse considérable de pièces comptables, appartenant, tant à la comptabilité du Gouvernement précédent qu'à celle du Gouvernement actuel, et que les préposés aux recettes sont tenus de garder en portefeuille jusqu'à la fin de l'année.

Le contrôle des dépenses, pour lesquelles des demandes de paiement étaient faites par les divers départemens d'administration générale, a également été l'objet d'un travail étendu, d'autant plus difficile que, privée du concours d'une Cour des Comptes, et d'une quantité de documens nécessaires, la Trésorerie générale s'est vue dans la nécessité, pour établir les droits des créanciers de l'État, de procéder elle-même à l'examen et à la minutieuse vérification de leurs titres.

**COMPTE RENDU**  
*des Recettes en Dépenses*  
**DU**  
**ROYAUME DE BELGIQUE,**  
*Pendant les mois d'octobre, novembre*  
*et décembre 1830.*

# COMPTÉ

## DES RECETTES ET DÉPENSES

*Pendant les mois d'octobre, novembre et d*

### ÉTAT DU SOLDE AU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 1830.

ART. 1<sup>er</sup>. Le solde disponible à la Société Générale pour favoriser l'industrie nationale, d'après le compte courant sommaire du 16 au 30 septembre 1830, transmis à l'Administrateur général des finances du Gouvernement provisoire de la Belgique, par la direction de la Société Générale en sa qualité de Caissier général, s'élevait à . . . . .

A DÉDUIRE : Sur ce solde

- 1<sup>o</sup> Les dispositions courantes (Mandats), non acquittées. . . . .
- 2<sup>o</sup> Le solde des autorisations accordées aux Administrateurs du Trésor dans les provinces. . . . .
- 3<sup>o</sup> Les intérêts et remboursements non payés. . . . .

Solde net disponible. . . . .

4<sup>o</sup> Le solde en caisse chez les Agens de la Société Générale dans les provinces septentrionales lequel, d'après un état de situation transmis à l'Administrateur général des finances, s'élevait

De sorte qu'il resterait au profit du trésor belge, un solde disponible de. . . . .

Ce solde de f. 1,789,548 71 c. pourra encore s'augmenter par suite d'annulation à faire de ses dispositions courantes, dont il ne sera pas fait emploi.

L'article 13 § 5 du traité accepté le 15 novembre 1831, par le Gouvernement belge stipulant qu'une liquidation devra avoir lieu entre le Gouvernement précédent et Société Générale, on porte le solde comme. . . . .

ART. II. Le solde en caisse chez les divers comptables du royaume s'élevait à l'époque du 1<sup>er</sup> octobre 1830

Savoir : Chez les Receveurs des Contributions directes, Douanes et Accises à. . . . .  
 » Les Receveurs de l'Enregistrement à. . . . .  
 » Les Directeurs des Postes à. . . . .  
 » Les Receveurs du droit de Garantie à. . . . .

A DÉDUIRE : 1<sup>o</sup> Les récépissés des versements effectués dans les caisses du Gouvernement précédent, savoir  
 Par les Receveurs des Contributions directes, Douanes et Accises. . . . .  
 » Les Receveurs de l'Enregistrement. . . . .  
 » Les Directeurs des Postes. . . . .

Les récépissés des versements effectués dans les caisses du Gouvernement belge, l'appui des états de recettes du mois de septembre 1830; savoir :

Par les Receveurs des Contributions directes, Douanes et Accises.	82,201	78
» Les Receveurs de l'Enregistrement. . . . .	12,934	»
» Les Directeurs des Postes. . . . .	12,518	28

2<sup>o</sup> Les mandats mis en circulation par le Gouvernement précédent, à l'époque du 30 septembre 1830, et payés par les comptables suivans :

Receveurs des Contributions directes, Douanes et Accises. . . . .  
 Receveurs de l'Enregistrement. . . . .  
 Directeurs des Postes. . . . .

. Solde au 1<sup>er</sup> octobre 1830 à reporter. . . . .

# RENDU

## DU ROYAUME DE BELGIQUE,

pour l'exercice 1830, sur l'exercice 1830 et antérieurs.

				TOTAUX	
				DE LA RECETTE.	DE LA DÉPENSE.
.....	..	10,524,501	21 <sup>5</sup>		
861,976	16				
5,268,802	47				
255,727	87 <sup>5</sup>	6,386,506	50 <sup>5</sup>		
.....	..	4,137,994	71		
.....	..	2,348,446	"		
.....	..	1,789,548	71		
.....	..	.....	..	MÉMOIRE.	
.....	..	1,624,090	41 <sup>5</sup>		
.....	..	119,329	70 <sup>5</sup>		
.....	..	30,658	93 <sup>5</sup>		
.....	..	1,097	28 <sup>5</sup>		
242,758	48 <sup>5</sup>			1,775,176	34
76,678	39				
20,343	88				
339,780	75 <sup>5</sup>				
107,654	06	232,126	69 <sup>5</sup>		
213,429	48				
889	23				
10,360	99 <sup>5</sup>	224,679	70 <sup>5</sup>		
.....	..	.....	..	456,806	40
.....	..	.....	..	1,318,369	94

# COMPT.

## DES RECETTES ET DÉPENSES

*Pendant les mois d'octobre, novembre et de*

### RECETTES.

	Contributions directes. . . . .
	Douanes. . . . .
	Accises. . . . .
	Timbre, Enregistrement, Greffe, Hypothèques et Droits de Succession. . . . .
	Produits des Postes. . . . .
	Droits de Garantie sur les ouvrages en or et en argent. . . . .
	Emprunt volontaire et patriotique de 5 millions. . . . .
	Fonds du 6 <sup>e</sup> des Leges. . . . .
ÉTAT N <sup>o</sup> 1.	Fonds de 17 p. 7 <sup>o</sup> pour frais de procédure. . . . .
	Taxe sur les bestiaux. . . . .
	Redevances sur les mines. . . . .
	Entrepôts. . . . .
	Recette extraordinaire pour le fonds de non valeurs. . . . .
	Frais d'expertise et de recensement relatifs à la contribution personnelle.
	Revenus du poinçonnage des poids et mesures. . . . .
	Vente d'objets divers concernant les départemens d'Administration générale
	Restitutions et Recettes accidentelles. . . . .
ÉTAT N <sup>o</sup> 2 et 3.	Recettes effectuées sur cents additionnels au profit des communes. . . . .
	Recettes effectuées sur fonds de réimposition sur la contribution foncière.
	Versement fait par la Société Générale pour favoriser l'industrie nationale, en
	certificats de rentes remboursables (domaine losrenten). . . . .

A REPORTER. . . . .

U

**RENDU****DU ROYAUME DE BELGIQUE,***re 1830, sur l'exercice 1830 et antérieurs.*

		TOTAUX	
		DE LA RECETTE.	DE LA DÉPENSE.
EPURT. . . . .		1,318,369	94
EXERCICE. 1830.			
3,938,289	45 <sup>5</sup>	3,938,289	45 <sup>5</sup>
327,521	46	327,521	46
1,961,835	41	1,961,835	41
1,360,706	22	1,360,706	22
187,800	43 <sup>5</sup>	187,800	43 <sup>5</sup>
4,227	39 <sup>5</sup>	4,227	39 <sup>5</sup>
284,750	»	284,750	»
3,443	53 <sup>5</sup>	3,443	53 <sup>5</sup>
1,246	90	1,246	90
26,037	69 <sup>5</sup>	26,037	69 <sup>5</sup>
27,598	01 <sup>5</sup>	27,598	01 <sup>5</sup>
3,729	46	3,729	46
1,897	79 <sup>5</sup>	1,897	79 <sup>5</sup>
20,101	29 <sup>5</sup>	20,101	29 <sup>5</sup>
11,488	25 <sup>5</sup>	11,488	25 <sup>5</sup>
34,118	29 <sup>5</sup>	34,118	29 <sup>5</sup>
249,743	06	249,743	06
2,231	54	2,231	54
8,446,766	22		
. . . . .		300,000	»
. . . . .		10,065,136	16

# COMPTE

## DES RECETTES ET DÉPENSES

*Pendant les mois d'octobre, novembre et dé-*

### DÉPENSES.

Gouvernement provisoire. . . . .	
Congrès national. . . . .	
Département de la Justice. . . . .	
» des Affaires étrangères. . . . .	
» de l'Intérieur. . . . .	
» de la Guerre. . . . .	
» des Finances. . . . .	

ÉTATS N° 4 et 5. Crédits ouverts pour paiemens à faire par forme d'avance à régulariser ultérieurement . . . . .	
Avance faite par le Trésor en certificats de rentes remboursables (domein losrenten) : arrêté du Gouvernement provisoire du 8 décembre 1830. . . . .	

DU

# RENDU

## DU ROYAUME DE BELGIQUE,

le 31 décembre 1830, sur l'exercice 1830 et antérieurs.

				TOTAUX			
				DE LA RECETTE		DE LA DÉPENSE	
Report. . . . .				10,065,136	16		
EXERCICE 1830.		ANTICIPATION SUR L'EXERCICE 1830.					
27,955	81						
4,000	»						
20,924	13 <sup>5</sup>						
10,000	»						
195,857	03 <sup>5</sup>						
2,967,704	50 <sup>5</sup>	4,500	»				
2,239,275	79 <sup>5</sup>						
5,465,717	28	4,500	»	. . . . .		5,470,217	28
. . . . .							
ÉTAT N° 6. Solde. . . . .							
						300,000	»
						4,294,918	88
				10,065,136	16	10,065,136	16

# ÉTAT DES P

## EFFECTUÉES SUR LES REVENUS

*Pendant les mois d'octobre, novembre et d*

PROVINCES.	CONTRIBUTIONS.		DOUANES.	ACCISES.	ENREGIS- TREMENT.	PRODUIT des POSTES.	DROITS de GARANTIE.	EMPRUN volontair. et patriotiq. de 5 million						
	directes.													
BRABANT. . . . .	765,825	90	5,376	20 <sup>s</sup>	479,717	08 <sup>s</sup>	291,693	48 <sup>s</sup>	44,973	14	4,227	39 <sup>s</sup>	»	»
LIMBOURG. . . . .	»	»	»	»	»	»	45,983	22	5,290	29	»	»	»	»
LIÈGE. . . . .	345,258	68 <sup>s</sup>	29,041	01	233,817	56	134,214	45	22,513	56 <sup>s</sup>	»	»	»	»
FLANDRE ORIENTALE. . . . .	792,621	98	8,678	51 <sup>s</sup>	324,528	52 <sup>s</sup>	238,243	16 <sup>s</sup>	22,874	39 <sup>s</sup>	»	»	»	»
FLANDRE OCCIDENTALE. . . . .	693,673	58	62,152	54 <sup>s</sup>	193,850	16 <sup>s</sup>	164,023	71 <sup>s</sup>	17,163	92	»	»	»	»
HAINAUT. . . . .	594,465	57	53,025	75	346,259	04 <sup>s</sup>	248,644	74 <sup>s</sup>	24,936	22	»	»	»	»
NAMUR. . . . .	215,060	38 <sup>s</sup>	10,180	61 <sup>s</sup>	113,012	95	59,357	26	7,412	96 <sup>s</sup>	»	»	»	»
ANVERS. . . . .	382,423	23 <sup>s</sup>	138,749	80	204,166	79 <sup>s</sup>	131,240	90	34,731	30	»	»	»	»
LUXEMBOURG. . . . .	148,960	12	20,317	02	66,483	18 <sup>s</sup>	53,460	35	8,404	64	»	»	»	»
ADMINISTRATION GÉNÉRALE. . . . .	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	284,750
							1,366,861	29						
RESTITUTIONS DE DROITS. . . . .							6,155	07						
<b>TOTAUX. . . . .</b>	<b>3,938,289</b>	<b>45<sup>s</sup></b>	<b>327,521</b>	<b>46</b>	<b>1,961,835</b>	<b>41</b>	<b>1,360,706</b>	<b>22</b>	<b>187,800</b>	<b>43<sup>s</sup></b>	<b>4,227</b>	<b>39<sup>s</sup></b>	<b>284,750</b>	

# CETTES

## ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES

Année 1830, sur l'exercice 1830 et antérieurs.

RECETTES DIVERSES.											VENTE de divers objets, etc. ( Voir la pièce à l'appui de cet état. )		TOTAL GÉNÉRAL par PROVINCE.	
FONDS du 6 <sup>me</sup> des LECES.	17 p. o/o. pour frais de procédures.	TAXES sur les bestiaux.	REDEVANCES sur les mines.	ENTREPÔTS.	RECETTE extraordinaire sur le fonds de non valeurs.	FRAIS d'expertise et de recensement, contribution personnelle	REVENUS du poignonage des poids et mesures.							
32 40	209 15	4,413 62	" " "	926 99 <sup>s</sup>	18 36 <sup>s</sup>	7,715 47 <sup>s</sup>	2,258 60 <sup>s</sup>	16,548 49	1,623,991 31					
" " "	" " "	" " "	" " "	" " "	" " "	" " "	40 90 <sup>s</sup>	494 82 <sup>s</sup>	51,809 24					
287 87 <sup>s</sup>	74 53	3,921 73	23,148 01 <sup>s</sup>	94 89	28 79	556 29 <sup>s</sup>	710 70	1,180 96	794,848 55 <sup>s</sup>					
219 87 <sup>s</sup>	11 90	1,281 29 <sup>s</sup>	" " "	275 80 <sup>s</sup>	30 28 <sup>s</sup>	2,304 30 <sup>s</sup>	3,023 24 <sup>s</sup>	3,560 15 <sup>s</sup>	1,397,653 44 <sup>s</sup>					
1,150 29 <sup>s</sup>	" " "	2,691 18	" " "	566 76	51 81 <sup>s</sup>	2,259 88 <sup>s</sup>	3,098 23 <sup>s</sup>	2,358 31 <sup>s</sup>	1,143,040 54					
883 57	809 51	4,971 12 <sup>s</sup>	1,558 "	76 26	1,696 98 <sup>s</sup>	5,733 57	1,423 17 <sup>s</sup>	3,029 04	1,287,512 56 <sup>s</sup>					
153 93	35 31	2,634 30	2,525 15	" " "	3 42 <sup>s</sup>	347 17 <sup>s</sup>	" " "	4,121 13 <sup>s</sup>	414,844 00					
438 10	34 80	1,447 39 <sup>s</sup>	" " "	1,788 75	65 52	625 44 <sup>s</sup>	933 39	1,041 13	897,186 56					
277 49	16 70	4,677 05	366 85	" " "	3 08	559 14 <sup>s</sup>	" " "	1,215 37	304,741 "					
" " "	" " "	" " "	" " "	" " "	" " "	" " "	" " "	568 87 <sup>s</sup>	283,318 87 <sup>s</sup>					
									8,200,946 69					
									6,155 07					
3,443 53 <sup>s</sup>	1,246 90	26,037 69 <sup>s</sup>	27,598 01 <sup>s</sup>	3,729 46	1,897 79 <sup>s</sup>	20,101 29 <sup>s</sup>	11,488 25 <sup>s</sup>	34,118 29 <sup>s</sup>	8,194,791 62					

**ÉTAT** du produit de la vente d'objets divers concernant les départemens d'Administration générale, Restitutions et Recettes accidentelles, pendant les mois d'octobre, novembre et décembre 1830, sur l'exercice 1830 et antérieurs.

DÉNOMINATION DES RECETTES.	TOTAUX.	OBSERVATIONS.
Passeports à l'étranger. . . . .	4 72 5	
id. à l'intérieur. . . . .	3,034 14 5	
Frais de justice. . . . .	3,155 54	
Frais de poursuites et d'instances. . . . .	149 41	
Ventes de biens meubles appartenant à l'État . . . . .	293 07	
Soldes de comptes et restitutions. . . . .	13,011 63	
Milice nationale, indemnités payées pour remplacement. . . . .	2,295 »	
Amendes de toute nature. . . . .	4,249 61	
Droits de pilotage. . . . .	121 64	
Debet de vérification de régie. . . . .	» » 11 5	
Biens saisis réellement. . . . .	1 0 5 <sup>5</sup>	
5 p. cent de frais d'administration de divers objets revenant à des tiers. . . . .	392 47 5	
Droits de ports d'armes de chasse. . . . .	3,089 75 5	
	29,798 17	
Restitution pour frais d'entretien de mendiants . . . . .	186 73	
id. id. de transport . . . . .	14 »	
id. id. de remplacement. . . . .	15 »	
Barrières sur les grandes routes. . . . .	60 09	
Un tiers des amendes de grande voirie. . . . .	94 77	
Trois quarts des amendes au service des barrières. . . . .	66 67 5	
Amendes de police de roulage. . . . .	633 63	
Soldes de comptes et restitutions. . . . .	111 68	
Redevances annuelles. . . . .	10 »	
Amendes pour transport de poudres . . . . .	» » 33 5	
Barrières abandonnées aux provinces. . . . .	2,558 34	
Montant indiqué dans les états de mois de l'enregistrement à reporter. . . . .	33,549 42	

SUITE DE

**L'ÉTAT** du produit de la vente d'objets divers concernant les départemens d'Administration générale, Restitutions et Recettes accidentelles, pendant les mois d'octobre, novembre et décembre 1830, sur l'exercice 1830 et antérieurs.

DÉNOMINATION DES RECETTES.	TOTAUX.		OBSERVATIONS.						
REPORT. . . . .	33,549	42							
<i>Recettes non comprises dans les états de mois de l'Administration de l'Enregistrement.</i>									
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td data-bbox="129 1198 630 1344" style="padding: 5px;">Intérêts payés par les souscripteurs dans l'emprunt volontaire et patriotique de 5 millions. . . . .</td> <td data-bbox="630 1198 837 1344" style="text-align: right; padding: 5px;">971</td> <td data-bbox="837 1198 906 1344" style="text-align: right; padding: 5px;">74<sup>5</sup></td> </tr> <tr> <td data-bbox="129 1377 630 1433" style="padding: 5px;">A déduire : Commission payée. . . . .</td> <td data-bbox="630 1377 837 1433" style="text-align: right; padding: 5px;">402</td> <td data-bbox="837 1377 906 1433" style="text-align: right; padding: 5px;">87</td> </tr> </table>	Intérêts payés par les souscripteurs dans l'emprunt volontaire et patriotique de 5 millions. . . . .	971	74 <sup>5</sup>	A déduire : Commission payée. . . . .	402	87	568	87 <sup>5</sup>	
Intérêts payés par les souscripteurs dans l'emprunt volontaire et patriotique de 5 millions. . . . .	971	74 <sup>5</sup>							
A déduire : Commission payée. . . . .	402	87							
	34,118	29 <sup>5</sup>							

**ÉTAT** des Recettes effectuées sur les Cents additionnels au profit des Communes, pendant les mois d'octobre, novembre et décembre 1830, sur l'exercice 1830 et antérieurs.

PROVINCES.	SUR LA CONTRIBUTION FONCIÈRE.		SUR LE PERSONNEL.		SUR ACCISES.		TOTAUX.		OBSERVATIONS.
BRABANT. . . . .	27,529	08 <sup>5</sup>	15,990	86	4,522	15	48,042	09 <sup>5</sup>	
LIMBOURG. . . . .	"	"	"	"	"	"	"	"	
LIÈGE. . . . .	12,988	76	5,840	68 <sup>5</sup>	2,428	04 <sup>5</sup>	21,257	49	
FLANDRE ORIENTALE. . .	32,714	37	12,732	16	3,605	33	49,051	86	
FLANDRE OCCIDENTALE. .	34,612	52 <sup>5</sup>	7,774	79	1,593	43 <sup>5</sup>	43,980	75	
HAINAUT. . . . .	20,374	82	10,127	88	9,948	72	40,451	42	
NAMUR. . . . .	7,933	12	2,566	28 <sup>5</sup>	197	03 <sup>5</sup>	10,696	44	
ANVERS. . . . .	13,100	48 <sup>5</sup>	8,079	10 <sup>5</sup>	6,335	20	27,514	79	
LUXEMBOURG. . . . .	6,317	36 <sup>5</sup>	2,031	50 <sup>5</sup>	399	34 <sup>5</sup>	8,748	21 <sup>5</sup>	
<b>TOTAUX. . . . .</b>	<b>155,570</b>	<b>53</b>	<b>65,143</b>	<b>27</b>	<b>29,029</b>	<b>26</b>	<b>249,743</b>	<b>06</b>	

**ÉTAT** des Recettes effectuées sur le fonds de réimposition sur la Contribution foncière, pendant les mois d'octobre, novembre et décembre 1830, sur l'exercice 1830 et antérieurs.

PROVINCES.	TOTAUX.		OBSERVATIONS.
BRABANT. . . . .	1,465	64	
LIMBOURG. . . . .	»	»	
LIÈGE. . . . .	»	»	
FLANDRE ORIENTALE. . . . .	482	94	
FLANDRE OCCIDENTALE. . . . .	29	84	
HAINAUT. . . . .	3	29	
NAMUR. . . . .	241	05	
ANVERS. . . . .	»	»	
LUXEMBOURG. . . . .	8	78	
	2,231	54	

**ÉTAT** des paiemens faits par forme d'avance à régulariser ultérieurement sur les crédits ouverts aux divers départemens d'Administration générale, pendant les mois d'octobre, novembre et décembre 1830, sur l'exercice 1830 et antérieurs.

DÉPARTEMENTS.	MONTANT PAR DÉPARTEMENT.		OBSERVATIONS.
Gouvernement provisoire. . . . .	27,955	81	
Congrès national. . . . .	4,000	»	
Département de la Justice. . . . .	20,924	13 <sup>5</sup>	
» des Affaires Étrangères. . . . .	10,000	»	
» de l'Intérieur. . . . .	195,857	03 <sup>5</sup>	
» de la Guerre. . . . .	2,967,704	50 <sup>5</sup>	
» des Finances. . . . .	2,239,275	79 <sup>5</sup>	
	5,465,717	28	

## ÉTAT

*Des paiemens faits par anticipation sur l'exercice 1831,  
à régulariser.*

DÉPARTEMENTS.	MONTANT PAR DÉPARTEMENT.		OBSERVATIONS.
Département de la Guerre. . . . .	4,500	»	
	4,500	»	

# ÉTAT DU SOLDE

*Au 31 décembre 1830.*

	TOTAUX.	
La Société Générale pour favoriser l'industrie nationale à Bruxelles, comme Caissier général du Royaume, déduction faite des dispositions courantes. . . . .	2,706,104	22
Solde chez les divers Administrateurs du Trésor dans les provinces, déduction faite des dispositions courantes.	1,570,346	81 <sup>5</sup>
Solde chez les Receveurs des Contributions directes, Douanes et Accises, gestion 1830, consistant en procès-verbaux de déficits. . . . .	18,467	84 <sup>5</sup>
Solde au 31 décembre 1830. . . . .	4,294,918	88